

Accompagnement Global à Paris :

En faire moins pour ceux qui en ont le plus besoin

Vendredi 15 avril, la DT de Paris réunit les collègues du GLO : sur 45 postes, 12 vont être supprimés. Prise d'effet en juillet. Les collègues doivent faire des fiches de vœux. C'est la surprise. Depuis des mois, les collègues de Paris qui, contrairement aux autres départements, travaillent dans des locaux de la ville de Paris avec les assistant.e.s social.e.s, interrogeaient la direction sur la réduction du nombre de bureaux à leur disposition. Aucune réponse ne leur est fournie. Aux interpellations de la CGT à ce sujet : pas de réponse non plus (Cf bilan CSE du mois de mars)

En réalité, depuis longtemps, la direction connaissait ce projet mais n'a pas prévenu les collègues. Elle les a laissés signer le renouvellement de leur lettre de mission pour un an, intégrer des DE en leur précisant qu'ils et elles seraient suivi.e.s par le/la même conseiller.e.

Les raisons évoquées pour cette restructuration : pas assez d'entrées, l'objectif n'est pas atteint. Or, les publics pouvant être éligibles à cet accompagnement sont toujours plus nombreux à en croire l'augmentation par exemple du nombre de bénéficiaires du RSA, notamment sur la ville de Paris. La cour des comptes elle-même juge l'accompagnement global comme étant un accompagnement de qualité. Alors pourquoi la direction n'a pas tenté de résoudre le problème du manque d'entrées dans ce dispositif avec la mairie de Paris ? De 4500 entrées, nous passerions à 3300 entrées. Les raisons qui expliquent ce déficit d'entrées ne sont liées qu'à des lourdeurs de procédures. Au lieu de s'attaquer à cela, la direction préfère supprimer des postes.

Sur le fond et la méthode, nous désapprouvons totalement. La violence de l'annonce aux collègues, le manque d'information, l'obligation de devoir faire des fiches de vœux alors qu'ils et elles sont attaché.e.s à l'accompagnement global, accompagnement préservé et de qualité... ne sont pas acceptables.

Presque toutes les organisations syndicales ont dénoncé, en CSE, le fond et la forme. La direction doit nous consulter sur ce dossier le mois prochain. On peut déjà imaginer le résultat de la consultation. **Mais encore une fois, la direction passera outre l'avis (hélas seulement consultatif) des élu.e.s. Et évidemment s'assoit complètement sur l'avis des collègues.**

Pour la CGT, c'est aux collègues de décider ! Nous soutiendrons toute initiative de leur part !

En Bref...

Refus de préconisation médecine du travail : ça continue !

Comme nous l'avions écrit sur le dernier bilan CSE, le nombre de collègues à qui la direction refuse les préconisations de la médecine du travail explose. Certain.e.s DAP vont même jusqu'à faire pression sur les médecins du travail pour qu'ils/elles modifient leur préconisation. C'est le cas dans une agence du sud du département des Hauts de Seine. Chaque préconisation est remise en cause, de nombreux collègues ont essuyé des refus de télétravail non seulement sur le nombre de jours mais aussi sur le choix des jours. La DR est au courant de tous ces éléments. Qu'attend-elle pour agir ?

Montrouge : des agent.e.s indemnisation osent parler de leur situation, l'ELD balaye cela d'un revers de main

Que faut-il faire pour que la direction entende la souffrance et les revendications des agent.e.s sur site ? Depuis des mois, les agent.e.s indemnisation de Montrouge alertent sur leur situation. Aucune réponse. Les fiches RPS et les interventions de la CGT suffiront-elles ? Nous le vérifierons !

La lutte paye !

Suite au courrier des collègues d'AVS Saint Denis et Brancion, ce qui n'était pas possible il y a encore 2 semaines le devient ! Recrutement en cours, mise à disposition de RM en attendant la diffusion de postes, relance de l'offre de service spécifique, garantie de la pérennité des agences spécifiques, etc... Il reste de nombreuses choses à gagner, mais sans l'action des collègues, rien ne se serait passé !

Que se passe-t-il dans les Yvelines ?

Les pratiques imposées par la direction territoriale dans ce département sont bien particulières. On commande aux collègues d'envoyer des usagers au CRE avec des objectifs bien précis. Sur une agence, les agent.e.s devraient envoyer 2 DE en CRE par semaine avec reporting. Sur une autre agence, c'est un objectif de 30 DE par semaine sur tout le site. Des places seraient réservées par agence... Nous faisons remarquer à la direction que ces objectifs n'existent pas. Mais ce n'est pas tout ! Sur certaines agences de ce département, il est demandé aux collègues de ne traiter que les DAL entrantes et de laisser tomber celles qui ne sont pas traitées sauf demande de l'utilisateur. Eh oui, pour répondre aux ICT, on est prêt à beaucoup de chose. Et face à l'augmentation croissante du nombre de collègues participant aux réunions syndicales, la direction territoriale n'hésite pas à jouer la carte de l'entrave. Lors d'une revue de performance, elle leur a dit ne pas aller aux réunions syndicales, que ça ne servirait pas leurs intérêts. Un rappel au droit devient urgent dans ce département. En réponse à ces injonctions scandaleuses, il ne reste qu'une chose à faire : **participer nombreux et nombreuses aux réunions syndicales !** Pour le plus grand plaisir de la DT...

Au manque de moyens, La direction répond par du tout sécuritaire

Nous sommes en première ligne pour accueillir les publics fragilisés mais les conditions d'accueil dans lesquelles nous sommes sont inadaptées, nous n'avons pas les moyens de répondre correctement aux besoins de tous nos publics.

Sur injonction du gouvernement on « transforme », on « modernise » le service public, ce qui se traduit en réalité par toujours plus d'économies et toujours moins d'agents dans le service public.

A la place, on glisse vers un monde numérique, inscription en ligne, demande d'allocation en ligne, RV en ligne, CV en ligne, RV en visio, CVM, mail de votre référent : « attention celui-là c'est celui de votre référent indemnisation et celui-là, celui de votre référent placement. Non, l'après-midi c'est sur RV mais vous pouvez appeler le 3949 ou prendre RV en ligne sur votre espace personnel »

Derrière, les GDD rament pour finaliser les dossiers faits en ligne, quasiment jamais complets, tout en jonglant avec les CVM, le 3949, la GED, les réunions, leur portefeuille, les réclamations, etc...

Les placements essaient de retenir le énième code de plan d'action de l'année, convoquant pour le pack de remobilisation, traitent leurs alertes, leurs CVM, les fiches d'escalades, les devis et demandes de financement de formation, envoient des CV au SE pour des offres, des salons, des job-dating, des postes de contrats civiques, de PEC, de CDD pour leur agence, participent à des réunions de service, d'équipes, de mini-équipes, font l'accueil le matin ou le vidéo portier l'après-midi, l'ESI et, miraculeusement, au milieu de tout ça reçoivent les personnes inscrites dans leur portefeuille.

Il n'y a plus assez d'agent.e.s disponibles à Pôle Emploi. Ce n'est plus le service public de l'emploi c'est la start-up nation Pôle Emploi pour le privé d'emploi autonome digitalement.

La défenseure des droits a publié le 16 mars 2022 un rapport de suivi de ses recommandations de 2019 visant à réduire les inégalités d'accès aux droits générées par la dématérialisation du service public et constate que les politiques mises en œuvre n'ont pas permis de réduire la fracture numérique.

Ajoutez à cela la mise en application de la contre-réforme de l'assurance chômage : tout est fait pour fabriquer un mélange explosif conduisant à la montée des tensions à l'accueil.

Miser sur le tout sécuritaire n'y changera rien puisque les causes du problème ne sont pas traitées. On désigne juste un bouc émissaire facile : le mauvais chômeur.

La CGT demande donc, encore et toujours, des embauches conséquentes en CDI, la cdsiation des CDD et la revalorisation de nos métiers, une assurance chômage digne et la sortie du tout sécuritaire pour aller vers des conditions d'accompagnement respectueuses pour les agent.e.s et pour les usager.e.s.



Vos élu.E.s CGT au CSE :

Corinne Nirinamalala

Brigitte Meyer

Marie Saint Leger

Jean François Fabre

Francine Royon

Sophie Laloz

Guy Olharan

Sarah Guercif

Corinne.nirinamalala@pole-emploi.fr

Brigitte.meyer@pole-emploi.fr

Marie.saint-leger@pole-emploi.fr

Jean-francois.fabre@pole-emploi.fr

francine.royon@pole-emploi.fr

Sophie.laloz@pole-emploi.fr

Guy.olharan@pole-emploi.fr

Sarah.quercif@pole-emploi.fr

Contactez-nous, syndiquez-vous syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

CSP : nouvelle réorganisation envisagée

Sans raison apparente, la direction décide arbitrairement d'une nouvelle réorganisation pour les collègues en CSP. Plus de travail en équipe : ils devront être sur site, répartis en fonction des besoins du territoire, quitte à ce que régulièrement, on modifie le nombre de postes, celui-ci variant en fonction des plans sociaux (qui pourtant augmentent très sensiblement cette année en Ile de France). Et donc fiches de vœux, mobilités forcée encore une fois. Devant la légèreté du document présenté aux élus, la perspective d'une instabilité permanente (même si la DR nous garantit que ce ne sera pas plus qu'une fois par an...), les inquiétudes des collègues, la direction ne peut que retarder la consultation. Mais la retarder, ce n'est pas arrêter le projet. Encore une fois, les collègues sont mis devant le fait accompli alors que ce sont eux qui savent ce qui est le mieux pour les usagers et pour les agent.e.s !

Les enquêtes se suivent et se ressemblent...

De nombreuses enquêtes sont votées par les élu.e.s du CSE, parfois même suite au dépôt d'un DGI (danger grave et imminent). A chaque fois, c'est la même rengaine : la direction remet en cause la notion de DGI, présente des conclusions à l'opposé des organisations syndicales. En pleine vacances scolaires et en l'absence de nombreux/euses élu.e.s, la direction nous convoque pour faire le point sur des enquêtes qui ont démarrées depuis plus de 2 ans ! Quelle considération pour les agent.e.s...

